

LaboMEP - Mode d'emploi

- LaboMEP -



Date de mise en ligne : lundi 10 octobre 2011

Collège Georges Lapierre

Information aux parents

Madame, Monsieur,

En complément de son travail personnel et obligatoire, votre enfant a la possibilité de s'exercer en mathématiques de façon autonome (à condition d'avoir l'accès à internet)

Voici la démarche à suivre :

Sur le site du collège Georges Lapierre cliquez sur l'onglet « LaboMEP »

- Le compte utilisateur : prénom. nom (de l'élève tout en minuscule et sans accents)
- Le mot de passe : Sera donné par les enseignants.

1. L'élève arrive alors sur LaboMEP et deux cas sont possibles :
   - Une séance d'exercices aura été programmée par l'enseignant (dans ce cas les élèves seront avertis et ceux qui n'ont pas accès à internet chez eux seront pris en charge au collège)
   - L'élève traite les exercices qu'il souhaite aborder.

Ainsi les enseignants ont accès à tous les résultats de vos enfants et cela permet de tester autrement leurs connaissances.
Ceci ne remplace pas le travail écrit en classe ou à la maison mais est un outil complémentaire.

Remarque : si les codes d'accès ne fonctionnent pas le signaler au professeur ou au Gestionnaire du réseau.